

**OBJECTIF 2024 - 2028**  
**Les programmes d'accession**  
**haut niveau**

***Construire ensemble le haut-niveau de demain***

**i** Les programmes d'accès au haut niveau ont pour objectif l'accès à la performance par la mise en place d'une dynamique territoriale forte, constitutive d'une structuration affirmée des dispositifs de détection et d'accès au haut niveau.

Les programmes ont une **double ambition** :

- Elargir la base de grimpeurs de compétition poussins benjamins (4/13 ans) dans une projection à long terme, dans le cadre du **dispositif fédéral de formation des jeunes grimpeurs**.
- Accompagner les sportifs inscrits en liste espoir de minimes à juniors (14 / 19 ans), dans le cadre du **dispositif fédéral d'accès au haut niveau inclus dans le projet de performance fédéral**.

L'organisation et la structuration de la formation sportive s'appuient principalement sur deux fondements :

- Projeter des **comités territoriaux** et des **ligues**, via des conventions de coopération, dans une politique d'animation du territoire : optimisation des équipements sportifs, de l'entraînement sportif et de la dynamique compétitive.
- S'appuyer sur un **réseau de clubs** formant à la performance afin d'assurer une prise en charge pluri-hebdomadaire des sportifs. Cela permet ainsi d'augmenter les fréquences d'entraînement en comparaison des usages actuels qui mettent en exergue les regroupements territoriaux. Ces regroupements sont certes intéressants d'un point de vue de la dynamique de groupe mais restent très insuffisants sur le plan des effets sur l'entraînement.

## I - DYNAMISME DES TERRITOIRES : LE ROLE CAPITAL DES COMITES ET DES LIGUES

***L'action des comités territoriaux est centrée sur les 4/13 ans avec pour objectif d'aider les clubs sur cette tranche d'âge.***

### **Le comité territorial :**

- Favorise et accompagne au sein des clubs le développement d'une démarche sportive dès le plus jeune âge ;
- Aide les clubs dans leur structuration et dans leurs actions, dans le cadre de leur reconnaissance en tant que clubs et structures formateurs à la performance. Le comité propose au DTN la validation de ces structures ;
- Organise des rassemblements ponctuels et des regroupements thématiques pour les clubs mini perf 4/13 ans du territoire ;
- Aide les meilleurs poussins benjamins du territoire à participer aux actions de la ligue ;
- Accompagnement les clubs sur des projets d'équipement sportif de qualité ;
- Dynamise le réseau des entraîneurs de clubs ;
- S'appuie sur les compétences d'un entraîneur qualifié pour conduire cette action (DEJEPS escalade entraînement sportif ou assimilé).

***L'action de la ligue est centrée sur les espoirs. En l'absence de grimpeurs espoirs, la ligue se concentre sur les 4/13 ans en aidant les comités territoriaux sur cette tranche d'âge.***

### **La ligue :**

- Favorise et accompagne le développement d'une démarche sportive dès le plus jeune âge au sein des clubs ;

- Permet des rencontres avec les meilleurs poussins et benjamins de la région en lien avec les comités territoriaux (dont l'action est centrée sur les 4/13 ans) ;
- Organise des actions ponctuelles thématiques pour les clubs nationaux performance 14/19 ans de la région ;
- Développe et accompagne des projets d'équipement de qualité dans les trois disciplines en adéquation avec le haut niveau (SAE de dimension internationale, agrès spécifiques) ;
- Dynamise le réseau des entraîneurs de clubs ;
- Le cas échéant le pilotage d'un pôle espoir ;
- S'appuie sur les compétences d'un entraîneur qualifié (DESJEPS ou BEES 2 si possible, à défaut, DE escalade entraînement sportif ou assimilé) ;
- Propose au DTN la validation des clubs performance.

### **i** **Modalités d'évaluation :**

Les organes déconcentrés de la FFME (comité territoriaux et ligues) seront évalués dans le cadre des conventions de coopération signées avec le siège national de la fédération. Dans ce cadre, une attention particulière sera portée sur leur fonction d'animation du territoire et d'accompagnement des clubs et structures de performance.

## **II - LES CLUBS PERFORMANCE**

Les clubs performance sont les opérateurs de terrain de la formation sportive d'un point de vue de l'entraînement. Leurs actions s'articulent autour de six piliers incontournables :

- **Fréquence suffisante d'entraînement (organisée hebdomadairement) ;**
- **Qualité de l'entraînement proposé par un cadre qualifié ;**
- **Accès à des équipements sportifs de qualité ;**
- **Bienveillance liée à la santé des sportifs ;**
- **S'assurer des conditions de mise en œuvre du double projet.**
- **Obtention de résultats sportifs ;**

### **Clubs mini-perf 4/13 ans**

#### **Donner les bases de l'escalade sportive**

Ils sont identifiés par le comité territorial et validés par le DTN avec avis de la Ligue. Le club mini-perf 4/13 ans remplit les critères suivants :

- Il possède trois groupes de grimpeurs : (Identification provisoire possible si seulement 2 groupes avec l'objectif de constituer le troisième groupe dans les deux années suivantes. Le groupe compétition poussins benjamins est obligatoire).
  - Groupe baby 4/6 ans : acquérir, diversifier et consolider les mouvements de base ;
    - Donner les bases pour l'avenir
    - Expérimentations multiples
    - Au moins une séance par semaine
  - Groupe pré-compétition 7/9 ans : engagement et /ou compétition dans les disciplines ;
    - Difficulté, blocs, vitesse

- Challenges locaux /quelques expériences nationales
- Au moins deux séances par semaine - minimum 4h par semaine
- Groupe compétition poussins benjamins 10/13ans : expérimenter et démontrer son potentiel en compétition nationale.
  - Minimum 3 sportifs
  - Participation aux compétitions et rencontres du comité territorial et, pour les meilleurs, participation aux actions de ligue.
  - Participation au réseau de compétitions national poussins benjamins
  - 6 heures d'entraînement minimum par semaine pour les sportifs (différentes options organisationnelles possibles)
- Il dispose d'un ou plusieurs entraîneurs qualifiés (DEJEPS escalade entraînement sportif ou assimilé ou plus).

### **i** Modalités d'évaluation

- Respect et /ou évolution par rapport au cahier des charges
- Apparaître au classement club du championnat de France Poussins Benjamins ou positionner au moins 2 grimpeurs dans les 30 premiers du classement championnat de France Poussins Benjamins (combiné).

## Clubs performance national 14/19 ans

### S'entraîner à atteindre des objectifs en compétition nationale

### Réaliser des podiums en compétition nationale et des finales à l'international

Les clubs performance national sont identifiés par la ligue et validés le DTN :

Le club est d'abord identifié mini perf 4/13 ans, puis club performance national 14/19 ans. (A défaut d'une reconnaissance club mini perf 4/13 ans et lors de la première validation en 2017 et 2018, des clubs performance national 14 /19 pourront être validés dans la mesure où ils s'engagent formellement dans une démarche de validation mini perf à échéance de deux années).

- Il possède un groupe de grimpeurs de minimes à juniors dont l'objectif est le haut niveau « Groupe espoirs »
- Le groupe espoirs est constitué d'au minimum 3 grimpeurs espoirs avec une dynamique d'entraînement porteuse ;
  - Au minimum 8h d'entraînement/ semaine (différentes options organisationnelles possibles)
  - Proposer une formation très avancée sur au moins une discipline tout en permettant de garder le contact avec les deux autres disciplines.
- Il dispose d'un ou plusieurs entraîneurs qualifiés (DESJEPS ou BEES 2 si possible - DEJEPS escalade entraînement sportif ou assimilé à minima).

### **i** Modalités d'évaluation

- Respect et/ou évolution par rapport au cahier des charges (y compris mini-perf)
- Critères d'inscription sur listes espoirs et relève
- Nombre de sélections en équipe de France jeunes
- Nombre de finales de compétitions européennes ou internationales jeunes

A titre dérogatoire, en fonction des contextes territoriaux, des structures de type « ententes de clubs » pourront être étudiées au cas par cas. Les projets d'ententes devront s'inscrire pleinement dans le cadre des cahiers des charges des clubs mini perf et performance national, et en aucun cas freiner des projets des clubs locaux.

Pour tout renseignement, prendre contact avec [l.lagarrigue@ffme.fr](mailto:l.lagarrigue@ffme.fr)

### III - PÔLES ESPOIR : DERNIER MAILLON DU PROGRAMME D'ACCES AU HAUT NIVEAU

*Réaliser des podiums en compétition nationale et faire des finales à l'international*

### IV - STRUCTURES EN CONVERSION

La ligue et les comités territoriaux repèrent et listent les clubs s'inscrivant dans la dynamique du programme d'accession au haut niveau. Ces structures sont accompagnées afin de pouvoir, à moyen ou long terme, pouvoir prétendre à la reconnaissance « clubs mini perf ou performance »



#### **Modalités d'évaluation**

- Evolution par rapport aux cahiers des charges « mini perf/performance »